

REGLEMENT APPEL A CANDIDATURE AUX GROUPES REGIONAUX FESTIVAL LE CABARET VERT 2017

L'appel à candidature d'adresse à tous les nouveaux groupes ou artistes, musiciens, compositeurs ou non dans le champ des musiques actuelles de la région Grand Est (Champagne-Ardenne, Alsace, Lorraine) : rock (métal, punk...), chanson, world, reggae, électro et hip-hop.

Sont exclus :

- Les groupes ou artistes ayant moins de 2 ans d'existence sous cette forme.
- Les groupes ou artistes ayant un répertoire musical composé uniquement de reprises

Les groupes ou artistes sélectionnés se produiront dans le cadre de la 13^{ème} édition du festival Le Cabaret Vert qui se déroulera du 24 au 27 août 2017 à Charleville-Mézières (08).

1 / CALENDRIER

- 1/ Appel à candidature > du LUNDI 06 MARS 2017 au DIMANCHE 26 MARS 2017
- 2/ Ecoute des candidatures > FIN MARS 2017 / DEBUT AVRIL 2017
- 3/ Annonce des groupes retenus > MAI 2017
- 4/ 13^{ème} édition du Cabaret Vert > DU 24 au 27 août 2017

2 / MODALITES D'INSCRIPTION

Les groupes ou artistes doivent déposer un dossier de candidature unique, dans une seule région et dans un seul style musical.

Tout dossier reçu en dehors du dimanche 26 mars 2017 sera irrecevable.

CHAMPAGNE-ARDENNE

Pour les groupes ou artistes résidents en Champagne-Ardenne, les dossiers de candidature sont à déposer du 06 mars au 26 mars inclus sur le site :

<http://groupesregionaux.cabaretvert.com/>

Le dossier de candidature doit obligatoirement contenir :

- fiche de contacts à remplir en ligne
- 3 à 4 titres audio originaux
- Une biographie
- Une photo du groupe ou de l'artiste
- Une fiche technique (patch, plan de scène...)

ALSACE & LORRAINE

Pour les groupes ou artistes résidents en Lorraine et en Alsace, les dossiers de candidature sont à déposer du 06 mars au 26 mars inclus sur le site :

<http://groupesregionaux.cabaretvert.com/>

Le dossier de candidature doit obligatoirement contenir :

- fiche de contacts à remplir en ligne
- 3 à 4 titres audio originaux

Pour tout problème d'inscription, se rapprocher des contacts suivants

-en Champagne-Ardenne : Festival le Cabaret Vert / Association FLAP – Jean PERRISSIN – 03.24.36.12.68 – prog@cabaretvert.com

-en Alsace : Pierre HIVERT - cabaret.vert.alsace@gmail.com

-en Lorraine : Jérôme DAAB - cabaret.vert.lorraine@gmail.com

Toute utilisation, totale ou partielle, de titre existant devra faire l'objet d'autorisation des ayants-droits. A ce titre, le groupe ou l'artiste garantit le Festival le Cabaret Vert contre tout recours qui pourrait être dirigé contre eux.

Les documents confiés ne seront pas restitués et ils feront l'objet d'un archivage interne.

Le groupe ou artiste autorise le Cabaret Vert à utiliser le matériel (bios et photos) déposé lors de sa candidature à des fins promotionnelles (compilation audio, programme, etc.).

Dans le cas où il serait utilisé à d'autres fins, une demande d'autorisation préalable sera faite au groupe ou à l'artiste.

3 / ECOUTE DES CANDIDATURES

Un comité d'écoute sera organisé par le Cabaret Vert après la date limite de dépôts des candidatures. Ce comité sera constitué de personnalités et d'opérateurs de musiques actuelles ainsi que des correspondants du festival en Lorraine et Alsace.

Le comité écoutera la totalité des candidatures reçues en Champagne-Ardenne, en Alsace et Lorraine.

La liste des groupes ou artistes programmés pour la 13^{ème} édition du Cabaret Vert sera communiquée courant mai 2017. Cette programmation d'artistes Grand Est sera composée ainsi :

-1 groupe ou artiste de Lorraine

-1 groupe ou artiste d'Alsace

-au minimum 4 groupes ou artistes de Champagne-Ardenne

4 / PROGRAMMATION AU CABARET VERT

Le groupe ou l'artiste sélectionné s'engage à réaliser une prestation scénique de 40 minutes minimum lors du Cabaret Vert qui aura lieu du 24 au 27 août 2017. Cette prestation sera rémunérée. Un contrat spécifique sera établi entre le Cabaret Vert et le groupe ou l'artiste. Ce dernier s'engage à fournir au Cabaret Vert les éléments administratifs nécessaires à l'établissement du contrat.

Le groupe ou l'artiste se présentera au festival avec la même formation que celle présentée dans son dossier de candidature.